

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Boucherit, à Anvers.

MESSIEURS ,

Le sieur Louis-Joseph-Marie Boucherit est né le 28 décembre 1813 à Hambourg, de parents français; il est arrivé à Anvers en 1814 avec son père, et il y a résidé depuis lors.

Il a négligé de faire la déclaration autorisée par l'art. 133 de la Constitution.

De 1830 à 1832, il a été employé comme gardien de 2^e classe à la maison de correction de St-Bernard : appelé alors au service, il a été régulièrement congédié au mois de juin 1840.

Sa conduite est bonne; les autorités consultées sur sa demande en naturalisation ordinaire estiment qu'il y a lieu de l'accueillir favorablement.

Le rapporteur,

J. MALOU.

Le président,

J. MAERTENS.